

ECHEANCIER de l'ESH

De façon à rendre la tâche des Sections plus aisée, voici un échéancier pour ne pas oublier les points les plus importants ; à ce sujet, le Comité Directeur souhaite une bonne collaboration de la part des Sections qui devra se manifester par le respect impératif des échéances données.

Début SEPTEMBRE

Actualisation de différents dossiers

(assurances "ESH" ; assurances des déplacements associatifs ; cercles privés).

Fin SEPTEMBRE

Retour au Comité Directeur :

1 - du formulaire concernant la subvention du Conseil Général (élaboration des projets d'actions ou choix de la subvention par licencié).

2 - du formulaire relatif à l'assemblée générale de l'ESH.

OCTOBRE

1 - Annonce aux Sections du montant exact des subventions municipales.

2 - Gestion des buvettes annuelles.

3 - Elaboration des projets du Conseil Général.

NOVEMBRE

Annonce aux Sections du nouveau Comité Directeur.

DECEMBRE

1 - Retour du 1^{er} état des chèques sports et chèques fidélité.

2 - Retour du 1^{er} état du listing des membres des Sections.

3 - 1^{er} versement aux Sections.

FEVRIER

Retour du second état du listing des membres des Sections.

MARS

1 - Retour du reliquat des chèques sports et chèques fidélité.

2 - Préparation des dossiers du CNDS.

3 - Préparation du Challenge Pierre-PORTENSEIGNE

MAI

1 - Annonce aux Sections du planning des réunions de la prochaine saison.

2 - Demande aux Sections de leurs créneaux d'entraînement pour la prochaine saison.

JUIN

1 - Second versement aux Sections.

(avec allocations aux frais d'organisation des réunions mensuelles)

2 - Distribution aux Sections des documents (feuilles CR, planning des salles, notices relatives à la subvention municipale et des notices de renseignements.

3 - Finalisation du listing des membres.

4 - Versement de l'acompte de la subvention municipale.

5 - Informations relative à l'Elite Sportive et aux

journées Bénévolat / Nautilia.

JUILLET - AOÛT

1 - Clôture des comptes le 30 juin

(avec le visa du président de la Section).

2 - Contrôles des Livres de Comptes en juillet et août

3 - Retour impératif de la notice relative à la subvention municipale et de la fiche de renseignements avant le 31 août.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Réunions de Comité : 1 réunion bimestrielle minimum (avec CR au Siège de l'ESH).

Composition du Comité : communication au Siège à chaque modification du bureau directeur.

Assemblée Générale Ordinaire : 1 fois par an (avec CR au Siège de l'ESH et en Mairie à l'Adjoint aux Sports).

Comités Centraux : représentation obligatoire de chaque Sections.

Contrôle des Comptes : ne peuvent se faire qu'avec les pièces comptables, les relevés bancaires et le fichier informatique.

m.à.j :ESH avril 2015